

(ms = manuscrit dit de 1706, publié en CL 24 – auquel on ajoute quelques notes, 1720 indique l'édition princeps, publiée avec l'approbation de Petrus La Crampe; * indique une correction proposée aux OC = *Œuvres Complètes*, édition imprimée 1993)

Frère Alain Houry, avril 2002

CE 12

Chapitre 12^{ème}

Des signes qui sont en usage dans les Écoles chrétiennes

CE 12,0,1

Il serait peu utile que le maître s'appliquât à faire garder le silence, s'il ne le gardait lui-même ^a; il leur enseignera mieux cette pratique par exemple que par parole, et le silence même d'un maître produira plus que toute autre chose un très grand ordre dans l'école, en lui donnant moyen de veiller sur lui-même et sur les écoliers.

^a Cf. RC 9,10

CE 12,0,2

Ç'a été pour cette raison qu'on a institué l'usage des signes dans les écoles chrétiennes.

CE 12,0,3

Comme il y a beaucoup d'occasions dans lesquelles les maîtres pourraient parler, ^a et dans lesquelles on lui enjoint d'user de signe au lieu de parole, c'est ce qui a obligé aussi d'instituer ^b un grand nombre de signes de différentes sortes et ^c, pour les réduire à quelque ordre, on les a distingués par rapport aux exercices et aux actions qui se font le plus ordinairement dans les écoles chrétiennes.

^a 1720 écrit: "dans lesquelles il est obligé de parler" et introduit ici 12,0,2 au lieu de "et dans lesquelles... de parole". ^b 1720: "on a pour cette raison établi" ^c *ms omet ce mot, que porte 1720.

CE 12,0,4

Pour faire la plupart des signes qui sont en usage dans les écoles chrétiennes, on se servira d'un instrument ^a nommé signal, qui sera fait en la forme suivante.^b

^a 1720 termine ainsi la phrase: de fer, nommé signal, qui est en usage dans la Société. ^b Il faudra attendre des éditions ultérieures pour voir la gravure d'un signal, comme celui qui est reproduit en POUTET, Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne, p. 130.

CE 12,0,5

Tous les signaux ^a de toutes les maisons seront de la même forme sans y rien changer, ni ajouter. Les maîtres se serviront tous des mêmes signes; ceux qui sont en usage sont ^b les suivants.

^a 1720: signaux ^b 1720 termine: exprimés dans les articles suivants.

CE 12,1

Article 1^{er}

Des signes pendant le repas

CE 12,1,1

Pour faire réciter les prières, le maître joindra ses mains.

CE 12,1,2

Pour avertir de répéter les réponses de la sainte messe, il frappera sa poitrine. Pour avertir de répéter le catéchisme, il fera le signe de la sainte croix.^a

^a 1720 ajoute: ou bien il montrera avec le signal l'endroit de la classe où on le récite.

CE 12,1,3

Pour reconnaître si un écolier est attentif pendant le temps des répétitions, le maître frappera un coup avec le signal pour faire arrêter celui qui parle, et ensuite montrera avec le bout du signal l'autre écolier, pour lui faire signe de répéter ce que son compagnon vient de dire.

CE 12,2

Article 2^{ème}

Des signes touchant les leçons

CE 12,2,1

Pour faire signe aux écoliers de se disposer pour commencer les leçons, le maître frappera un coup de sa main sur le livre^a dans lequel on va commencer à lire.

^a 1720 ajoute: fermé

CE 12,2,2

Pour faire signe à celui qui lit de cesser, il frappera un coup avec le signal; en même temps, tous les écoliers regarderont le maître, et il en montrera un avec le bout du signal, pour lui faire signe de lire.^a

^a 1720: commencer la leçon.

CE 12,2,3

Pour faire signe à celui qui lit de se reprendre, quand il aura mal lu ou prononcé une lettre ou une syllabe ou un mot, ou qu'il n'a pas fait de pauses où il en fallait faire, ou qu'il en a fait une trop longue,^a le maître frappera deux coups, successivement, coup sur coup, avec le signal; que si, après avoir fait^b signe deux ou trois fois, l'écolier ne lit pas bien, le maître frappera un seul coup avec le signal, comme pour faire cesser de lire, afin de faire regarder tous les écoliers, et fera en même temps signe à un autre de lire haut la lettre, la syllabe ou le mot que celui-là a mal lu ou mal prononcé.

^a 1720 omet depuis "ou qu'il n'a pas fait..." ^b 1720 ajoute: le

CE 12,2,4

Si la raison pour laquelle le maître ayant fait signe deux ou trois fois ne se fait pas connaître, et si^a celui qui lit ne recommence pas le mot qu'il a mal lu ou mal prononcé, parce qu'il en a lu

plusieurs après celui-là avant que le maître frappa pour le reprendre, le maître frappera trois coups successivement l'un sur l'autre, pour lui faire signe de recommencer à lire plus avant en arrière, et continuera de faire ce signe, jusqu'à ce que l'écopier arrive au mot qu'il a mal dit.^b

^a 1720 abrège le début de la phrase.

^b Cf. CE 11,1,6

CE 12,2,5

Pour faire signe de parler plus haut, le maître lèvera le signal en haut par le bout, et pour faire signe qu'il parle plus bas, il baissera le bout du signal vers la terre.

CE 12,2,6

Pour avertir quelqu'un ou plusieurs de ne pas parler si haut en suivant ou en étudiant, le maître lèvera un peu la main, comme s'il la voulait porter à l'oreille, il fera le même signe toutes les fois qu'il entendra quelque bruit dans la classe^a; si c'est du côté droit que se fait le bruit, il lèvera la main droite, et si c'est du côté gauche, il lèvera la main gauche.

^a 1720: dans l'école

CE 12,2,7

Pour faire signe de lire posément, le maître frappera deux coups distincts et un peu séparés l'un de l'autre.

CE 12,2,8

Pour faire signe de lire ou d'épeler un mot qu'un écopier qui commence à lire ne dit pas bien, le maître baissera une seule fois le bout du signal sur le livre qu'il a en main.

CE 12,2,9

Pour faire signe à celui qui lit de lire par syllabes ou par pauses,^a lorsqu'un écopier ne fait pas une pause entre deux syllabes, ne lisant encore que par syllabes, ou aux ponctuations, lisant par pauses, le maître baissera une seule fois le bout du signal sur le livre qu'il a en main, posément et à plusieurs reprises.

^a 1720 fait trois articles: pour celui qui épelle ou lit par syllabe, pour celui qui lit par pauses, et pour celui qui fait une pause alors qu'il n'en fallait pas.

CE 12,2,10

Pour faire changer de leçon, le maître frappera de sa main sur le livre qu'il tient ouvert, en même temps celui qui lit cessera de lire et dira tout haut: *Dieu soit béni à jamais.*¹

¹ Cf. Tb 13,1

CE 12,2,11

Tous les écopiers doivent se découvrir en même temps, apprêter leur livre ou leur leçon, et tout cela doit se faire en un instant.

CE 12,2,12

Pour faire signe de cesser la dernière leçon et faire serrer^a les livres, le maître frappera un coup de sa main sur la couverture du livre qu'il tient en main, et qu'on lit actuellement.

^a = ranger, mettre à l'abri

CE 12,3

Article 3^{ème}

Des signes touchant l'écriture

CE 12,3,1

^a Au commencement de l'écriture et pour la faire commencer, le maître fera trois signes, en frappant trois fois avec le signal à chaque fois un coup seulement.

^a *1720 commence ainsi*: Pour faire commencer l'écriture, après que le distributeur des papiers les aura tous donnés, le maître...

CE 12,3,2

Au premier signe, les écoliers tireront tous leurs écritoires, en sorte qu'elles soient toutes en vue; au second signe, ils ouvriront leurs écritoires, tireront ^a leurs plumes et leur canif, s'ils en doivent avoir, et les montreront, en sorte que le maître les puisse tous très bien voir ^b; au troisième signe, ils mettront la plume dans l'encre et en même temps écriront tous ensemble.

^a **ms omet depuis* "en sorte qu'elles..."; *le texte est rétabli avec 1720, qui ajoute, après "écritoires"*: "et les montreront,". ^b *1720, au lieu de* "en sorte que le maître..." *porte*: "de la même manière".

CE 12,3,3

Quand un écolier se couchera sur la table pour écrire, ou tiendra une posture messéante en écrivant, le maître fera signe avec la bouche, puis lèvera la main, de ^a droite à gauche, pour lui faire signe de tenir son corps dans une bonne situation.

^a **ms omet ce mot, rétabli avec 1720.*

CE 12,3,4

Quand un ou plusieurs écoliers ne tiendront pas bien leur plume, le maître frappera deux coups avec le signal ^a; s'il en remarque un qui n'écrive pas, il fera signe en pipant ^b, et puis fera le mouvement des doigts.

^a *1720 remplace* "frappera..." *par*: "montrera avec la main la manière de la bien tenir" - *qui pourrait faire partie du texte original.* ^b *Que veut dire ici "piper" ? sans doute ni "tromper" ni "exceller", peut-être "faire entendre un léger sifflement comme font les oiseaux" (Frère Anselme) ou "glousser, faire un bruit de bouche" (cf. Ne pas piper = ne pas dire un mot). - 1720 termine ainsi la phrase : il lui fera signe en le regardant puis lèvera la main en faisant le mouvement des doigts [qui écrivent] ; que s'il s'aperçoit encore qu'il n'écrive pas, il lui imposera [une] pénitence.*

CE 12,4

Article 4^{ème}

Des signes pendant le catéchisme^a

^a *1720 ajoute*: et les prières [et n'a donc pas d'article 5: d'où le décalage de numérotation]

CE 12,4,1

Pour faire signe à un écolier de croiser ses bras, le maître le regardera fixement, et en même temps croisera lui-même ses bras.

CE 12,4,2

Pour avertir un écolier de tenir son corps droit, il faut que le maître le regarde fixement, et qu'il redresse en même temps son corps, et puis qu'il range bien ses pieds en le regardant.

CE 12,4,3

Quand un écolier n'aura pas bien fait le signe de la sainte croix, le maître mettra sa main sur le front^a.

^a 1720 *ajoute*: pour [le] lui faire recommencer

CE 12,4,4

Pour faire signe à un écolier de baisser les yeux, il faut le regarder fixement, et en même temps baisser les siens.

CE 12,4,5

Pour faire signe à un écolier de joindre les mains, le maître joindra les siennes en le regardant. En un mot, dans ces occasions et autres semblables, le maître fera, en regardant les écoliers, ce qu'il veut qu'ils fassent et qu'ils observent.

CE 12,5

Article 5^{ème}

Des signes pendant les prières^a

^a 1720 *n'a pas cet article; cf. le titre de l'article précédent.*

CE 12,5,1

Quand on voudra faire commencer une prière, il faudra frapper un coup, avec les deux mains; en même temps tous les écoliers se découvriront, et se mettront dans l'état où il faut qu'ils soient.

CE 12,5,2

Quand les écoliers seront tous dans l'état et dans la posture où ils doivent être, il faudra frapper un second coup avec les deux mains, pour faire commencer la prière.

CE 12,5,3

Quand un écolier ne priera pas Dieu, il faudra le regarder fixement, en disant la prière un peu haut.

CE 12,6

Article 6^{ème}

Des signes pour les corrections

CE 12,6,1

On réduira tous ces signes de correction à cinq, et les maîtres feront entendre aux écoliers pour laquelle de ces 5 choses ils vont^a être corrigés.

^a 1720: doivent

CE 12,6,2

Les cinq sujets ou raisons pour lesquels on donnera des corrections dans l'école seront: 1°. pour n'avoir pas étudié; 2°. pour n'avoir pas écrit; 3°. pour s'être absenté de l'école^a; 4°. pour n'avoir pas écouté le catéchisme; 5°. pour n'avoir pas prié Dieu.

^a 1720 ajoute: ou être venu trop tard

CE 12,6,3

Il y aura cinq sentences en différents endroits de chaque classe, qui marqueront l'obligation de faire ces cinq choses, chacune exprimée dans les termes suivants:

1°. Il ne faut ni s'absenter de l'école, ni venir tard sans permission.

2°. Il faut s'appliquer dans l'école à étudier sa leçon.

3°. Il faut toujours écrire sans perdre le temps.

4°. Il faut écouter attentivement le catéchisme.

5°. Il faut prier Dieu avec piété dans l'église et dans l'école.

CE 12,6,4

Quand un maître voudra corriger un écolier, il lui fera signe en le montrant avec le bout du signal, en même temps, il lui montrera avec le même bout du^a signal la sentence contre laquelle il a fait faute, et puis il lui fera signe de venir à soi, si c'est pour lui donner une fêrule^b; si c'est pour lui donner une correction, il lui fera signe en lui montrant avec le bout du signal le lieu où on la reçoit.

^a 1720 porte, depuis "signe...": "pour l'obliger de le regarder et puis il lui montrera avec le"

^b 1720 ajoute: " , il lui fera signe d'étendre la main".

CE 12,6,5

Quand le maître voudra menacer les écoliers de quelque correction, il fera signe en frappant un coup avec le signal, et puis, tous le regardant, il montrera avec le même signal la sentence marquant le devoir pour la transgression duquel^a le maître les menace de la correction^b, et puis, avec le même signal, il leur montrera l'endroit où on reçoit la correction, ou bien il tiendra la main comme on la tient pour recevoir la fêrule.

^a ms: duquel [le devoir] ; 1720: de laquelle [la sentence] ^b 1720 termine ici la phrase.

CE 12,7

Article 7^{ème}

Des signes qui se font en quelques occasions particulières

CE 12,7,1

Quand un écolier demandera permission pour parler,^a il se tiendra debout à sa place, les bras croisés et les yeux modestement baissés sans faire aucun signe.

^a Il ne s'agit pas de parler pour se faire entendre de la classe, mais d'aller parler au maître.

CE 12,7,2

Si le maître lui accorde de parler, il lui fera signe de venir à soi,^a en avançant le bout du signal vers soi; il se servira du même signe toutes les fois qu'il aura besoin de parler à quelque écolier. S'il lui refuse de parler, il baissera le signal vers la terre vis-à-vis^b l'écolier.

^a 1720 omet ces deux mots. ^b 1720 ajoute: de

CE 12,7,3

Quand un écolier demandera pour aller à ses nécessités^a, il restera assis et lèvera la main: pour accorder cette permission, le maître tournera le signal du côté de la porte; et pour la refuser, il fera signe que l'écolier demeure en repos en baissant le signal vers la terre.

^a 1720: besoins naturels

CE 12,7,4

Pour faire mettre un écolier à genoux, le maître lui montrera le milieu de la classe avec le signal; pour faire baiser^a, il mettra le bout du signal sur la bouche, et ensuite il montrera la terre avec le même signal.

^a *Sous-entendu*: la terre. - *Au lieu de cela, 1720 termine ainsi*: et pour faire lever un qui est à genoux, il lèvera [un] tant soit peu la main avec le signal.